

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU : 14 MARS 2024

Présents:

Monsieur le Maire: Michel HUTASSE

Messieurs les Adjoints : Gilles NOIRET, Brigitte LECOURT.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : Lydie HUET, Elyette DUCHATEL, Sylvain CAPIAUX, Benoit GRIFFAUT, Charlie HIVET, Jackie HUTASSE, Florence CUILLIER, Stéphane BONNEVIE (arrivé en cours de séance, n'a pas pris part au vote des délibérations).

Absents (excusés): Patrick BUACHE, Hugues PEREIRA, Bruno STELMASZYK (pouvoir à Brigitte LECOURT) et Corinne TROUILLE.

Secrétaire de séance : Florence CUILLIER.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 6 Février 2024.
- Délibération pour modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme, avis sur approbation.
- Délibération pour demande de subvention (Fonds de soutien) à la Communauté Urbaine du Grand Reims pour la tranche 2-3-4 des travaux de restauration de l'Eglise St Calixte.
- Délibération pour définition des zones favorables au développement des énergies renouvelables à Mailly-Champagne.

Comptes-rendus des diverses réunions des commissions :

- 05/02/2024 : commission projet zones ENR ;
- 13/02/2024 : commission information et communications ;
- 23/02/2024 : commission information et communications.
- Questions diverses

<u>1/ Approbation du dernier compte-rendu</u> du Conseil Municipal du 6 Février 2024 Lu et Validé

Observation: Néant

Signatures des Membres présents

DELIBERATIONS	Contre	Pour	Abstentions	Observations	N°Délibération
Modification n°1 du Plan Local	0	11	0		N° 10/2024
d'Urbanisme, avis sur approbation					
Demande de subvention (Fonds de	0	11	0		N° 11/2024
soutien) à la Communauté Urbaine du					
Grand Reims pour les tranches 2_3_4					
des travaux de restauration de l'Eglise St					
Calixte					
Définition des zones favorables au	0	11	0		N° 12/2024
développement des énergies					
renouvelables à Mailly-Champagne					

Ordre du jour :

Points abordés :	Décisions / Responsables	
 Demande d'octroi de fonds de soutien aux investissements communaux pour les tranches 2-3-4 des travaux de restauration de l'Eglise Lot Maçonnerie- pierre de taille (Entreprise Varnerot) 621330,00 € Lot Charpente (Entreprise A.T.B.) 249 267,67 € Lot Couverture (Entreprise Coanus) 166 001,56 € Lot Electricité-Chauffage (Entreprise SCEE-CEGELEC) 124 590,11 € Lot VRD (Entreprise Eurovia) 702 697,80 € 	Délibération N° 11/2024	
 Soit un total de 1 863 890,14 €. Monsieur le Maire présente les zones identifiées comme zone d'accélération pour le développement des énergies renouvelables suivantes par : L'Installation photovoltaïques sur toitures et sur ombrières La géothermie de surface L'installation agrivoltaïque. 	Délibération N° 12/2024	

- Au mois d'Octobre, il est prévu la plantation d'arbustes autour du terrain de foot. Le prix comprenant la préparation du sol et la plantation de l'ensemble des arbustes représente 4 302,66 € subventionné pour 2 539,39 € par le Parc. Il nous resterait à charge la somme de 1 763,27 €.
- Monsieur le Maire présente la convention d'entretien sur le sentier découverte établie entre le Parc naturel régional de la Montagne de Reims et la commune de Mailly-Champagne La commune s'engage à :
 - Effectuer une veille sur l'état du sentier et de son environnement
 - Informer le Parc si des travaux dépassant les engagements et compétences de la commune sont nécessaires
 - Entretenir le sentier (débroussaillage, petit entretien pour permettre le passage des visiteurs)
 - Entretenir le système hydraulique
 - Promouvoir et valoriser le sentier.

Informations diverses:

- Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la réception d'un mail adressé par Madame Anne-Marie ROMAGNY, Sénatrice qui demande si nous serions d'accord pour recevoir des informations concernant l'actualité du Sénat et de notre Département. L'ensemble du Conseil Municipal est d'accord pour recevoir ces mails.
- Suite au report du financement des travaux de remise en état de la rue de l'Europe, la société GOREZ a procédé à la mise en sécurité de la rue. Des poteaux ont été installé pour éviter la circulation et le stationnement des véhicules sur le dalot.
- Monsieur Stéphane BONNEVIE soumet l'idée de créer un Conseil Municipal Jeunes ceci, dans le but d'éviter que le village ne devienne qu'un village dortoir, créer de la vie et surtout obtenir l'avis précieux de nos jeunes. Il a rencontré le 1^{er} adjoint de Tours sur Marne pour échanger à ce sujet puisqu'un conseil Municipal Jeunes y a été créé avec un panel de jeunes de 7 à 17 ans.
- Il a été décidé de conserver les anciennes tuiles de l'Eglise pour notamment boucher les trous dans les vignes.

Fin de la séance 21 heures

Summer Start Start